
Union-Discipline-Travail

**CEREMONIE DE PRESENTATION DES VŒUX DE NOUVEL AN
DISCOURS DE S.E.M ALASSANE OUATTARA,
GROUPE V - FORCES DE DEFENSE ET DE SECURITE
Mercredi 4 janvier 2017**

Mon Général, Chef d'Etat-major Général des Armées,
Messieurs les Officiers généraux,
Mesdames et Messieurs les Officiers supérieurs,

Je me réjouis de cette traditionnelle rencontre avec les Grands Commandements, à l'occasion de la cérémonie de présentation des vœux.

C'est en effet un moment privilégié pour m'adresser à toute la chaîne de commandement des Forces de Défense et de Sécurité, à savoir l'Etat-major Général des Armées de Côte d'Ivoire, le Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale, la Direction Générale de la Police Nationale, la Direction Générale des Douanes Ivoiriennes, la Direction Générale des Eaux et Forêts et la Direction Générale des Affaires Maritimes.

Je voudrais vous remercier pour tous les vœux que vous avez bien voulu formuler à mon endroit, à celui de ma famille et du Gouvernement.

A mon tour, je vous adresse des vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour vous-mêmes, pour vos familles respectives et pour l'ensemble de vos collaborateurs.

Officiers généraux,

Officiers supérieurs,

J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt, le discours que le Chef d'Etat-major Général des Armées vient de prononcer en votre nom.

Je tiens à vous adresser mes vives félicitations pour les résultats remarquables que vous avez réalisés en mutualisant vos efforts, quelques fois dans des conditions difficiles. Je salue votre loyauté et votre engagement au service de notre pays.

Les difficultés n'ont pas altéré votre détermination à donner le meilleur de vous-mêmes pour assurer la sécurité des personnes et des biens.

J'en veux pour preuve, les scrutins référendaire et législatif d'octobre et de décembre 2016 qui se sont déroulés dans la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

Je voudrais vous renouveler ma fierté ainsi que celle de notre pays. Vous pouvez légitimement être fiers car vous avez accompli un travail remarquable.

J'ai une pensée pour nos braves soldats qui ont perdu la vie lors du tragique attentat terroriste de Grand-Bassam ainsi que pour tous les autres soldats morts ou blessés au service de la Nation. J'adresse ma compassion à leurs familles

Je félicite les Ministres en charge de la Sécurité et de la Défense pour l'encadrement exemplaire des forces sous leur responsabilité, qui font chaque jour preuve de courage, de professionnalisme et d'abnégation.

Par ailleurs, je note avec satisfaction, l'important travail accompli par les membres du Conseil National de Sécurité qui analyse régulièrement l'environnement sécuritaire de notre pays en vue de décisions pertinentes pour la sécurité de notre Nation.

Officiers généraux,

Officiers supérieurs,

Le Gouvernement a honoré ses engagements, notamment en renforçant le cadre juridique des institutions de Défense et de Sécurité, avec l'adoption récente de plusieurs projets de Lois.

C'est dans ce contexte, que les Lois de Programmation Militaire et de Sécurité Intérieure 2016-2020 ont connu un début de mise en œuvre. En effet, la Loi portant organisation de la Défense et des Forces Armées de Côte d'Ivoire officialise la nouvelle dénomination des forces chargées de la défense, à savoir : Forces Armées de Côte d'Ivoire (FACI).

De même, le code de la fonction militaire a été voté à l'unanimité à l'Assemblée Nationale et l'ensemble des textes prévus dans le cadre de la Réforme du Secteur de la Sécurité seront bientôt soumis pour examen. Toutes choses qui devraient doter, pour la première fois, les Forces de Défense et de Sécurité d'un cadre d'investissement soutenu et cohérent, en phase avec le Programme National de Développement 2016-2020.

Les Eaux et forêts, qui ont bénéficié d'un renforcement de leur capacité, poursuivent leurs activités de surveillance et de préservation du climat et de l'environnement conformément au Document de stratégie de développement durable en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

Les Douanes ivoiriennes enregistrent quant à elles, la multiplication de postes frontaliers et la réhabilitation de leurs casernes sur l'ensemble du territoire. Les moyens mis à leur disposition ont permis d'effectuer plusieurs saisies dans le cadre de la lutte contre la drogue et la contrebande.

Dans le cadre de la promotion de l'esprit de Défense, le Gouvernement a autorisé la tenue de la 2^{ème} session internationale de l'Institut d'Etudes Stratégiques et de Défense (IESD). Cette rencontre a enregistré la participation des décideurs civils et des autorités militaires de plusieurs pays d'Afrique et d'Europe autour du thème : « Menaces sécuritaires transnationales: vers une approche prospective africaine ».

Je me félicite du fait que les opérations de sécurité se soient poursuivies tout au long de l'année 2016.

Je voudrais saluer en particulier celles qui ont permis de contrer vigoureusement le phénomène des enfants en difficulté avec la Loi et de détruire notamment les fumoirs (haut lieu de tous les trafics et d'incubation du grand banditisme) sur l'ensemble du territoire national.

S'agissant du phénomène des enfants en difficulté avec la Loi, je voudrais souligner qu'un Programme de Resocialisation de 1000 enfants est en cours et un budget conséquent a été dégagé à cet effet. Les résultats sont très encourageants.

Déjà, 350 enfants qui ont été identifiés avec la Police et la justice sont dans un programme de réinsertion spéciale.

Enfin, la destruction systématique des sites d'orpillage clandestins se poursuit avec succès.

Officiers généraux,

Officiers supérieurs,

L'environnement sécuritaire de notre pays continue de s'améliorer ; l'Indice de sécurité qui était à un niveau de 1,6 en janvier 2015, est passé à 1,2 en décembre 2016. Ces résultats positifs sont le fruit des efforts conjugués de l'ensemble des Forces ivoiriennes, appuyées par nos partenaires internationaux, notamment les Forces de l'ONUCI et les Forces Françaises en Côte d'Ivoire que je tiens à féliciter et à remercier.

La participation active des Forces Armées de Côte d'Ivoire aux missions de maintien de la paix est une réalité qui verra un développement important avec le déploiement effectif, dans quelques mois, d'un bataillon projetable.

Officiers généraux,

Officiers supérieurs,

La sécurité et le bien-être de nos concitoyens demeurent l'une des priorités du Gouvernement.

A cet effet, de nombreuses actions seront menées tout au long de l'année 2017 pour assurer l'impératif de défense et de sécurité dans notre pays. Il s'agit notamment de :

- La mise en œuvre effective des chapitres de la Loi de Programmation Militaire, particulièrement ceux relatifs aux infrastructures, équipements et Ressources Humaines ;
- l'introduction d'un indice de gouvernance du secteur de la défense nationale ;
- le développement d'une industrie de défense à vocation civile ;
- la montée en puissance du génie militaire au service du développement ;

- le renforcement des capacités des hommes et de la discipline;
- la lutte contre le grand banditisme (coupeurs de route, orpailleurs, phénomène des enfants en difficulté avec la Loi, attaques et vols à mains armées, ...) ;
- la présence de la Côte d'Ivoire dans les opérations de soutien à la paix et à la stabilité ;
- le renforcement du lien Armée-Nation ;
- l'intensification de la surveillance de la radicalisation et de l'extrémisme.

Officiers généraux,

Officiers supérieurs,

Le Gouvernement entend poursuivre ses efforts pour hisser nos Forces de Défense et de Sécurité à un niveau conforme aux ambitions d'une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.

Il vous appartient à présent de jouer votre partition pour la quiétude de nos concitoyens, en créant les conditions idoines pour leur plein épanouissement. Je vous en sais capables.

C'est sur cette note d'espoir que je voudrais vous renouveler mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de paix pour l'année 2016.

Vive la Côte d'Ivoire !

Je vous remercie.